ID: 039-213900137-20240701-DEL2024070108-DE



VILLE D'ARBOIS DEPARTEMENT DU JURA

DEL 24.07.01-08

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1er JUILLET 2024

Nb de membres du Conseil municipal: 23 PRESENTS: Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,

Nb de conseillers en

exercice: 23

Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes BAILLY, LAMY, CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. MARTI, MEYNIER, Mmes VERNIER, HALLE,

Nb de conseillers présents participants au vote: 18

conseillers municipaux.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Nb de procurations: 4

- Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY

Mme CALONNE donne pouvoir à Mme REGALDI

Nb de votants: 22

M. MOLIN donne pouvoir à M. MARTI

Convocation du:

M. JABER donne pouvoir à Mme DEPIERRE

25 / 06 / 2024

ABSENT: M. BRUNIAUX

SECRETAIRE DE SEANCE: Mme VERNIER

DÉLIBÉRATION N°08:

Validation du Projet - Demandes de Subventions - Assainissement Eaux **Usées - Lotissement Vieux Mont**

Madame la Maire rappelle que par décision 21/23 du 26/10/2023, la commune a confié une mission de maitrise d'œuvre au SIDEC du Jura concernant les travaux d'assainissement pour le lotissement du Vieux Mont Rue de Bellefeuille.

Le projet, établit au stade Pro par le SIDEC pour ces travaux d'assainissement Eaux Usées – Lotissement Vieux Mont – Rue de Bellefeuille, est estimé à 150 000,00 € HT répartis ainsi :

- Travaux: 134 974,50 € HT;
- Maîtrise d'œuvre : 7 985,50 € HT ;
- Frais divers: 7 040,00 € HT (publicité, contrôles préalables à la réception, révisions de prix, ...)

Considérant que le projet est susceptible de faire l'objet de subventions de l'Etat (au titre de la DETR), du Conseil Départemental (au titre de l'Aide aux territoires), de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura et de l'Agence de l'Eau.



ID: 039-213900137-20240701-DEL2024070108-DE

Ainsi le plan de financement serait le suivant :

Financeurs	Montant HT	Taux
Etat (DETR-DSIL-FNADT)	45 000,00 €	30 %
Conseil Départemental (au titre de l'Aide au territoires)	30 000,00 €	20 %
CCAPS	15 000,00 €	10 %
Agence de l'Eau	30 000,00 €	20 %
Sous-total Sous-total	120 000,00 €	
Autofinancement	30 000,00 €	20 %
Coût HT PREVISIONNEL	150 000,00 €	

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- **D'APPROUVER** le PROJET établi par le SIDEC pour les travaux d'assainissement Eaux Usées Lotissement Vieux Mont Rue de Bellefeuille, estimant le montant toutes dépenses confondues à 150 000,00 € HT.
- DE SOLLICITER les subventions auprès de
 - L'Etat au titre de la DETR à hauteur du taux maximum pouvant être accordé.
 - Le Conseil Départemental, au vu de sa délibération n°CD_2023_006 du 20 mars 2023
 - La Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura à hauteur du taux maximum pouvant être accordé.
 - L'Agence de l'Eau à hauteur du taux maximum pouvant être accordé.
- DE S'ENGAGER à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt, et notamment à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **DE S'ENAGER** à réaliser cette opération sur le réseau d'assainissement selon les principes de la Charte Qualité des Réseaux d'Assainissement.

Pour copie certifiée conforme à l'original, Arbois, le 5 juillet 2024

La Maire,

Valérie DEPIER

La Secrétaire de Séance,

Emilie VERNIER